

le 5 mai 2008

Enfin un commissariat de plein exercice à Sevrans... Mais ce n'est pas aux Sevransais de financer les missions régaliennes de l'État

Madame, Monsieur,

L'annonce d'un commissariat de plein exercice à Sevrans est le résultat d'un engagement de plusieurs années que j'ai conduit auprès de l'Etat et des différents gouvernements.

Je me félicite que les préoccupations des habitants en matière de tranquillité publique soient enfin entendues.

L'engagement du préfet est également une juste récompense pour le travail remarquable que mènent chaque jour, sur le terrain, les policiers, dont le mérite n'est pourtant pas toujours reconnu par leur hiérarchie.

Des fonctionnaires sevransais promouvables sur listes d'aptitude pour leur action au service de la sécurité publique, ont été sacrifiés au nom d'arrangements entre le Ministère de l'Intérieur et certains syndicats.

Ce commissariat est donc un signe positif donné aux habitants de Sevrans et aux policiers sur le terrain.

En revanche, je ne peux pas me satisfaire d'un délai aussi long pour son ouverture. C'est très rapidement que les Sevransais ont besoin de ce commissariat, et non dans 5 ans.

C'est aussi avec stupéfaction que je considère la vente, par l'Etat, à la municipalité de Sevrans de l'actuelle annexe de la place Bussières, pour financer le nouveau commissariat de plein exercice.

Ce bien immobilier (terrain et bâtiment) a été cédé au franc symbolique par la municipalité communiste d'alors, dirigé par Bernard Vergnaud.

Comment l'Etat peut-il demander à la ville de Sevrans le rachat de ce bien qui lui a été gracieusement offert, avec en prime l'obligation de céder un nouveau terrain d'une valeur de 1 million d'euros ? Connaissant les finances publiques de la ville de Sevrans, est-il acceptable d'exiger le financement par les contribuables de ce qui appartient aux missions régaliennes de l'Etat ?

François ASENSI
Député de Sevrans, Tremblay et Villepinte

